

**Assemblées générales
06-04-2024
Procès-verbal**

Présents : Aline Dumont (trésorière), Laurent Cottin (président), Annie Cèbe (Langues de Bourgogne), Pierre Brossier, Pierre Léger, Ghislaine Colombo, Bruno Defosse (UGMM), Thierry Leutreau, Yvon Létrange (Vents du Morvan), Danielle Bergeron, Christian Bouchoux, Patricia Létrange, Nicolle Duchemin, Catherine Petitemange, David Michel, Els O'Sullivan,

Excusés : Gilles Barot, Catherine Amiot, Magali Perret, Justin Bonnet, Jean-Pierre Renault, Philippe Vœlclin (CAC), Sylvain Mathieu, Jean-Claude Nouallet, Sandra Visentini (pouvoir à P. Brossier), Pascale Martin (pouvoir à P. Brossier), Pierre Veaulin (pouvoir à Els O'Sullivan), Jean Bussy (pouvoir à Laurent Cottin), Rémi Guillaumeau (pouvoir à Annie Cèbe), Jean-Luc Debard (pouvoir à Annie Cèbe), Simon Guillaumeau (pouvoir à Aline Dumont), Marcelle Nicol (pouvoir à Els O'Sullivan), Francis Salamolard (pouvoir à Pierre Léger), Aline Pilon (pouvoir à Aline Dumont), Evelyne Bloch (Anost-Cinéma donne pouvoir à Yvon Létrange).

Assemblée Générale Extraordinaire

Laurent COTTIN, président de la MPOB, ouvre l'AG Extraordinaire. Après décompte des présents, des pouvoirs et des excusés. Caroline Darroux, directrice, présente l'ordre du jour.

Modification des statuts afin de faciliter la vie associative

La proposition de statuts a été communiquée aux adhérents en amont de l'assemblée.

Résumé des modifications :

- Ajout de la possibilité pour les membres adhérents de l'UGMM et d'AnostCinéma et de Vents du Morvan de devenir adhérent de la MPOB s'ils le souhaitent (exonéré de cotisation)

- La demande d'adhésion des personnes morales du collège des associations est validée par le CA. Elles ne sont plus dispensées de cotisation, elles ont voix délibératives à l'AG.
- Les personnes qualifiées ne sont plus dispensées de cotisation.
- Les membres d'honneur sont dispensés du paiement de la cotisation, voix consultative
- Le collège des artistes : sollicité par le CA, qui doit veiller à éviter les conflits d'intérêt, les membres qui ont un projet professionnel avec la MPOB sont exclus du vote le temps du projet.
- Le fonctionnement des sections : simplifié pour être plus proche de la réalité.

Vote : modifications acceptées à l'unanimité.

REMARQUES DE L'ASSEMBLEE :

Pierre Brossier se demande si l'on est en capacité de contacter tous nos adhérents. Caroline Darroux lui indique que nous le faisons par mail, mais que beaucoup n'ouvrent pas ces mails. Bruno Defosse indique que pour les adhérents de l'UGMM, il ne sera pas proposé l'adhésion à la MPOB en plus, mais il sera indiqué que les adhérents de l'UGMM sont également adhérents de la MPOB, et qu'ils autorisent l'UGMM à transmettre leurs coordonnées à la MPOB.

Pierre Léger demande qui sont les membres d'honneur.

Caroline Darroux précise qu'il s'agit des anciens présidentes et présidents.

Pierre Léger suggère qu'on y intègre des universitaires pour avoir une caution scientifique.

Caroline rappelle qu'il existe un collège des experts et personnes qualifiées, qui remplit ce rôle.

Elle rappelle également que la MPOB a un conseil scientifique depuis 2023.

Assemblée Générale Ordinaire

Rapport moral du président

Le président donne lecture de son rapport moral.

Rapport moral de Laurent COTTIN, président

Chers adhérents, chers partenaires,

Pour ce troisième rapport moral, il n'est pas nécessaire de rappeler combien la situation est difficile en raison de la hausse des charges adossée à des financements publics difficiles à mobiliser, attendu que nos partenaires restreignent leurs dépenses.

Caroline et son équipe ont jonglé avec de nouveaux projets et une nouvelle organisation. Elle vous précisera dans le rapport d'activité les options que nous avons envisagé.

Encore une fois nous avons sollicité nos partenaires, que nous remercions pour leur fidélité. Ministère de la Culture, Conseil Régional, Conseil départemental, CCGAM, Mairie d'Autun, Mairie d'Anost, Parc du Morvan, peuvent compter sur la souplesse et l'adaptation de notre équipe pour jouer ce rôle de fabrique sociale, d'animation, de recherche, de rencontre et d'incitation à la création qui nous incombe.

Les nombreux bénévoles qui font notre force ont été encouragés à définir dans leurs associations ou sections leurs objectifs et leurs besoins afin de construire des projets qui permettent de mobiliser les financements nécessaires. Aussi je les invite à partager ces réflexions et actions en cours.

Malgré une situation financière tendue du fait d'un gros investissement humain dans le démarrage de plusieurs projets, nous espérons en récolter les fruits dans les deux années qui viennent. Déjà en ce début d'année, plusieurs partenariats ont été engagés avec d'autres acteurs locaux dans différents domaines.

J'ai la faiblesse de croire que notre association est une richesse pour notre région : Animation avec l'UGMM et la fête de la vielle entre autres, les veillées et les concerts, le partage avec l'AMA, la mise en lumière de notre région avec Vents du Morvan, la recherche et la mise à disposition de nombreuses richesses par nos sites internet ou notre centre documentaire, Anost Cinéma et Langues de Bourgogne.

Toutes ces actions sont cohérentes et participent du lien social et de l'attractivité de notre territoire en lien avec d'autres partenaires locaux.

Comme on dit, si la MPOB n'existait pas, il faudrait l'inventer. Restons à l'écoute de nos collectivités et de nos concitoyens pour valoriser ces richesses que représente notre patrimoine oral passé, présent et futur.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

Rapport d'activité 2023

Le rapport d'activité 2023 fait l'objet d'une présentation par la directrice Caroline Darroux (joint à ce procès verbal).

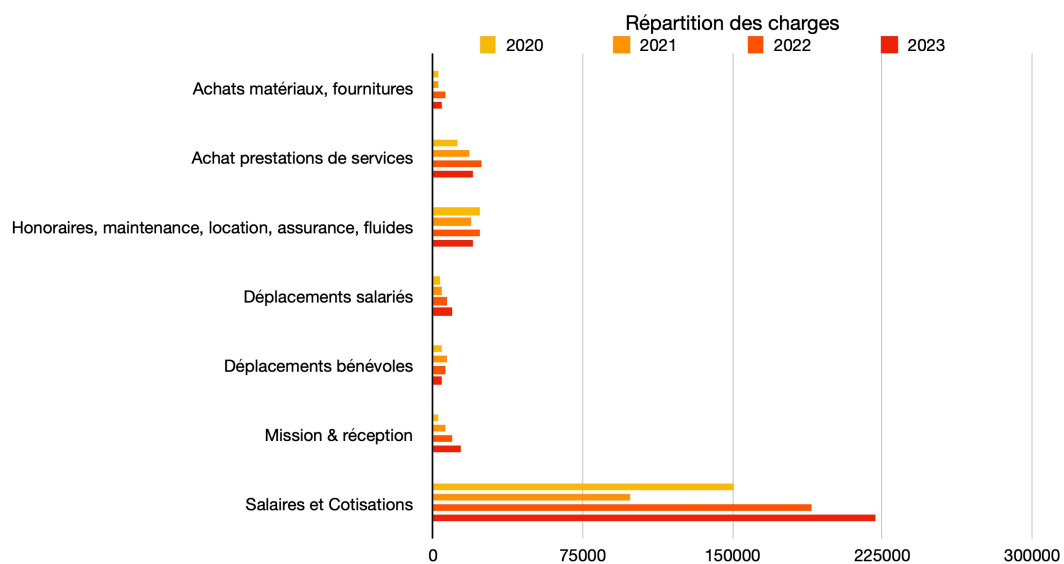
Mis au vote, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

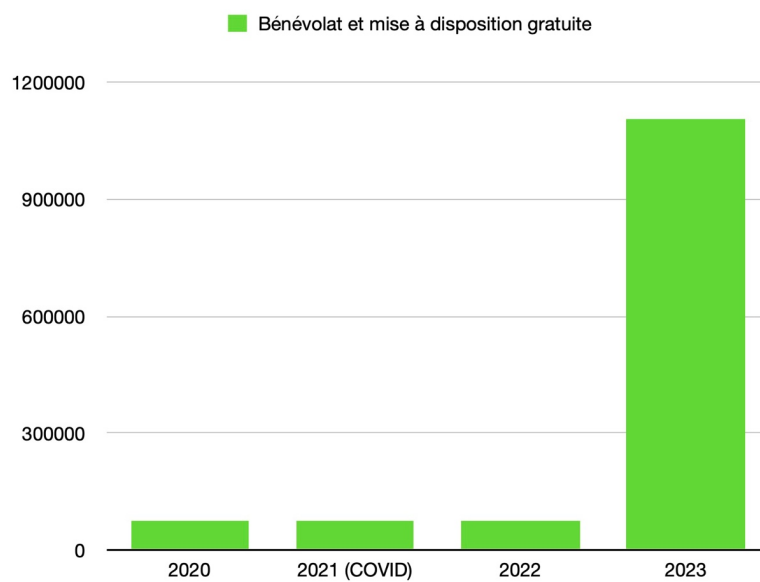
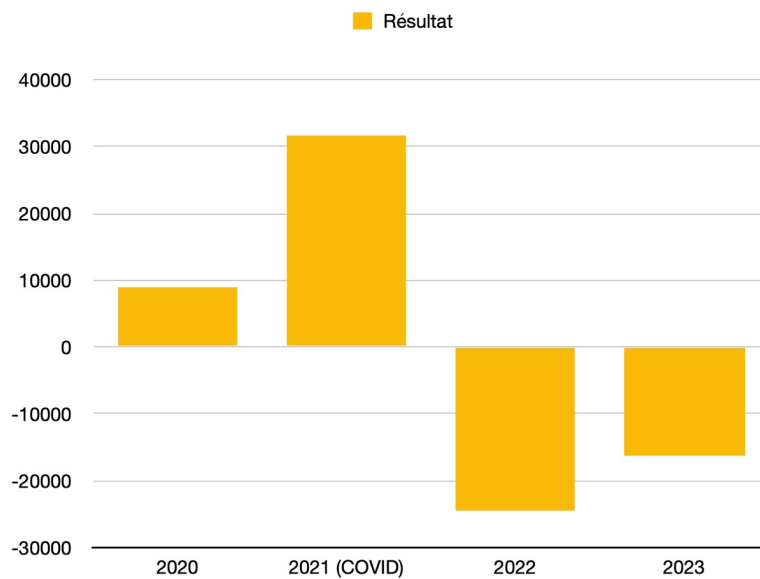
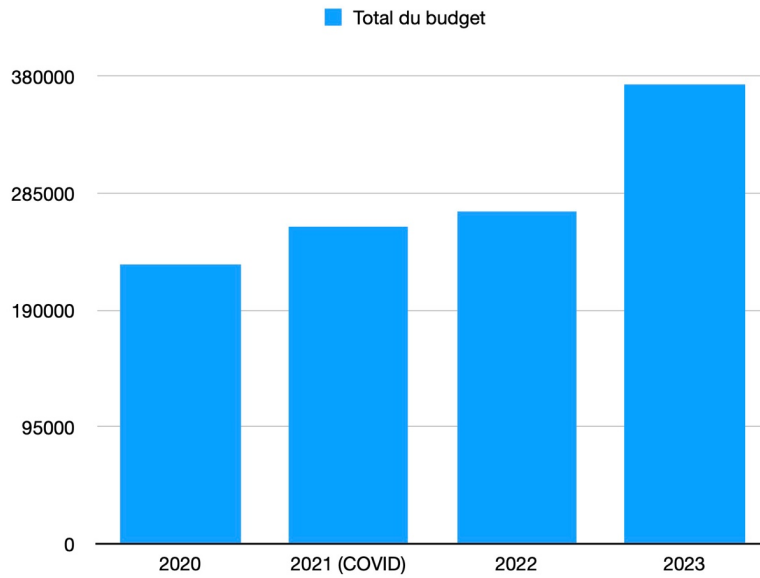
Rapport sur la gestion 2023

Lecture est faite par la trésorière, Aline DUMONT, du rapport financier puis du rapport de Philippe Voelklin, commissaire aux comptes, qui a examiné les comptes 2023 de la MPOB en mars 2024.

Rapport financier d'Aline DUMONT, trésorière

BILAN SIMPLIFIE 2023		
ACTIF	2 023 €	2 022 €
Immobilisations incorporelles	30 541 €	20 069 €
Immobilisations corporelles	6 299 €	
Stocks	9 126 €	9 856 €
Créances	108 320 €	23 464 €
Disponibilités	52 925 €	92 376 €
TOTAL	207 212 €	156 894 €
PASSIF		
Capitaux propres	147 018 €	109 562 €
Provisions		456 €
Dettes	55 784 €	46 875 €
Produits constatés d'avance	4 410 €	
TOTAL	207 212 €	156 894 €





Compte de Résultat 2023 - clos après contrôle des comptes et CA du 21 mars 2024						
CHARGES			PRODUITS			
		Montant			Montant	
60	ACHATS	25930	70	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES	42986	
	Prestations de services	19 570		Vente de documents	2 602	
	Achat materiel, équipement, travaux	569		Mise à disposition bibliothécaire CCGAM	8 371	
	EDF/GDF et autres fluides	1 673		Prestations de services	21 840	
	Fournitures bureau, diverses	2 912		refacturation documentation	10 173	
	Variation de stocks	903				
	Achat de documents	303				
61	SOUS-TRAITANCE & SERVICES EXT.	10538	74	IMMOBILISATION DEVELOPPEMENT	15115	
	Location matériel	3 319		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	287403	
	Maintenance, entretien, réparation	5 222		Ministère culture – DRAC BFC	75 300	
	Assurances	1 997		Ministère culture – DG Pat	12 000	
				Ministère culture – DGLFLF	8 000	
				Ministère de la recherche – ANR	85 182	
				FONJEP Recherche (Min. Educ. Jeun.)	14 214	
		FONJEP – DDCS 71		7 107		
		Conseil régional BFC – Fct		50 000		
62	AUTRES SERVICES EXTERIEUR	36723		ONACVG	4 000	
	Honoraires	5 753	75	Département Saône-et-Loire – convention	21 000	
	Frais postaux	762		Département Saône-et-Loire (AAP)	1 800	
	Édition, publications	-		Ville d'Autun	-	
	Promotion, communication	334		Organismes sociaux	-	
	Déplacements salariés	9 996		Europe	-	
	Déplacements	4 594		Emplois aidés	6 000	
	Mission réception	7 634		Autre subvention (FDVA)	2 800	
	Mission réception ENSD	6 400		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4191	
	Télécommunications	1 008		Adhésions	1 872	
	Services bancaires et assimilés	242		Mécénat	2 319	
63	IMPÔTS & TAXES	4950	76			
	Taxes sur les salaires	-		PRODUITS FINANCIERS	416	
	Participation formation continue	4 950				
64	CHARGES DE PERSONNEL	221428		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3298
	Salaires	170 439			Mécénat	-
	Cotisations patronales	49 377	Produits sur exercices antérieurs		-	
	Sal intervenants occasionnels	552	Produits des cessions d'éléments actifs (immo c		1 530	
	Cotisations intervenants occasionnels	530	Quote-part subventions virée au résultat		-	
	Autres charges de personnel	530	Reprise sur subvention d'investissement		1 768	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	620	78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	664	
	droits d'auteur et de reproduction	248		Reprise sur provisions d'exploitation	664	
	cotisations	372		Reprise des fonds dédiés		
66	CHARGES FINANCIERES	242		Reprise des ressources non-utilisées des ex. antérieurs		
	services bancaires	242	79	TRANSFERT DE CHARGE	3203	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1434		Indemnités journalières sécurité sociale	-	
	charges sur opération en capital	1 536		Remboursement frais de formation	3 203	
	charges sur exercice antérieur	102				
68	DOTATIONS	71825	FP	DÉFICIT - FONDS PROPRES ASSO.	16414	
	dotations aux amortissements	10 598				
	dot prov. risques et charges					
	engagements à réaliser sur subventions attribuées	61 227				
RFP	RÉSULTAT-FONDS PROPRES ASSO.					
TOTAL		373690	TOTAL		373690	
86	contributions volontaires en nature	110606	87	contributions volontaires en nature	110606	
	Secours en nature	-		Dons en nature	54 289	
	Mise à disposition gratuite de biens	54 289		Prestations en nature		
	Prestation en nature					
	Personnel bénévole	56 317		Bénévolat	56 317	
	TOTAL	484296		TOTAL	484296	

Mis au vote, le rapport financier d'Aline DUMONT puis le rapport de P. Vaelklin, sont l'un après l'autre approuvés à l'unanimité.

Le président soumet à l'Assemblée la proposition de convention de prêt pour 1 mois, le temps que les subventions attendues soient versées.

Vote : accepté à l'unanimité.

REMARQUES DE L'ASSEMBLEE :

Pierre Léger : que les départements de la Bourgogne autres que la Saône et Loire ne participent pas au budget, c'est quand même toujours étonnant.

Pierre Brossier : le prévisionnel de 2024 est très différent du budget 2023. Le prévisionnel était plus bas.

Laurent Cottin : dans le prévisionnel il n'y a pas les contributions volontaires.

Caroline Darroux : Les contributions volontaires on les met toujours à part, parce que ça pèse dans les décisions, mais ça ne passe pas par le compte en banque, et pour 2024 on a 50 000€ de moins mais quand on rajoute les contributions volontaires on y est. On diminue un peu, on réduit la programmation, on fait plein de petites économies, en 2024 on fait très attention pour retrouver un équilibre, et quand on aura un peu d'argent, on pourra de nouveau investir.

Projet d'activités 2024

Présentation du programme prévisionnel 2024 par Caroline Darroux :

Se projeter dans la coopération

La période va être difficile et ça ne va pas s'arranger tout de suite, et si on veut maintenir notre projet associatif, on ne pourra pas le faire seul. Donc c'est en s'associant avec d'autres structures qui nous sont proches qu'on arrivera à passer la période difficile.

On est très contents que la Peurtantaine ait accepté d'avoir une salariée partagée sur le thème de la revitalisation des langues. Ce n'est pas facile pour Élise parce qu'il faut jongler entre 2 mi-temps. On essaie d'être vigilants pour avoir une culture de travail en commun.

Et de la même manière on est très contents que la Coop des savoirs, avec un salarié qui a construit ses compétences ici, ait accepté quand on leur a proposé de mettre en place un projet autour de l'animation des transitions sur notre territoire, et qu'ils aient accepté de porter ça sur une subvention LEADER, autour d'une mission de nos salariés pour lequel on aura un groupement d'employeurs, pour 2 ans.

Un projet scientifique : Chanter sa langue

On a des sollicitations qui nous amènent à construire un projet autour de chanter sa langue, la place du chant dans nos territoires qui régresse, et c'est un liant important par rapport aux cultures orales, et c'est une pratique qui se partage sur nos territoires, à travers des cultures rurales qui se rencontrent ici. C'est ce qui reste quand on arrive quelque part. Il y a plein de leviers qui peuvent éclairer nos projets autour de ça. C'est quelque chose que nous

commençons à construire, avec une plasticienne, avec TO&MA (Entre Nous Soit Dit préfigurait déjà ce travail), et on s'est rendu compte que les collectivités territoriales étaient assez intéressés pour des projet du type d'Entre nous soit dit. On a déjà des pistes pour développer sur une année entière des activités.

En decembre 2023 on a voté en CA un travail de développement des enjeux des esthétiques des musiques et danses trad. Il avait été identifié le besoin de se rassembler à l'échelle de la grande région. Pas de politique culturelle donc pas de visibilité, donc pas de portage politique, donc on a commencé à travailler sur le fait de fédérer les acteurs qui contribuent à ces esthétiques. Construire des espaces communs pour donner de la visibilité et peser davantage sur les politiques culturelles à l'échelle de la grande région.

D'autres choses qui vont arriver.

On a la continuité du projet COUDRIER, les entretiens de Bibracte en octobre vont permettre de montrer des débuts de résultats.

Un projet autour de mouvements bucherons avec les bulgares : Ediveren. Production d'un court métrage dessiné avec présentation orale

REMARQUES DE L'ASSEMBLEE :

Annie Cèbe ajoute que la section LDB souhaite travailler sur la vulgarisation et le soutien de la pratique populaire de la langue, plaquettes, petits manuels de conversation courante, accessibilité aux ressources numériques et applications numériques, à destination du jeune public.

Caroline Darroux : on ne peut pas tout mener de front mais on a acté avec le président qu'on va chercher des fonds pour pouvoir créer une application.

Caroline Darroux présente le budget prévisionnel :

- on baisse un peu les prestations de service, on va faire attention aux achats, on va tenir nos prestataires réguliers pour qu'ils ne montent pas leur facture
- on a la formation de Morgane mais c'est payé par Uniformation
- on essaye de faire attention aux salaires, et maîtriser les couts des salaires pour ne pas continuer le développement et se stabiliser.
- Le CR nous a proposé 2000 € de plus pour la période, DGPAT a augmenté aussi de 2000 €, et la drac a augmenté de 4000 € sur nos projets. Ils ont bien conscience que nos frais augmentent.
- Le département n'augmente pas la subvention cette année, mais peut-être l'année prochaine et ils nous soutiennent pour l'organisation de la fête de la libération dès cette année.
- demande leader qui passe en commission en avril pour le projet en lien avec la Coop des savoirs
- il faut qu'on trouve et qu'on travaille pour avoir les 35000€ de prestation de service. Il faut encore en trouver 10 000€

Mis au vote, le projet d'activité puis le budget sont l'un après l'autre approuvés à l'unanimité.

Présentation des activités par les associations de la MPOB

Vents du Morvan

25 ans. 90e numéro avec un dossier sur la Grande Verrière, 4 HS et des livres. pas mal au niveau publications ! Un livre sur les roches et minéraux du grand Morvan qui est sur le

métier, à sortir en 2025. Ça va pas mal. Un peu de mal à gérer les actions associatives autres que le magazine, manque de bénévoles. AG la semaine prochaine.

UGMM

Le travail c'est les événements à venir, Printemps de l'Auxois, Fête de la Vielle et Glux.

Printemps de l'Auxois dans un mois, petit souci avec les salles de Vitteaux qui sont en travaux, donc Pouilly et Vitteaux, et l'UGMM est très bien accueilli. Interventions scolaires à Pouilly sur la danse, 9 classes. Bal pour enfants le dimanche.

La programmation est déjà faite pour les deux.

La 47e FdV. les dates surprennent tout le monde, mais c'est normal, car les dates se fixent ensemble avec la fête de l'accordéon. 16-18 août.

Mélange pro et amateurs.

Globalement à propos de l'ugmm, il y a des habitudes qui se prennent et aussi des mauvaises. Ils tentent de restructurer un peu. Le travail en commun avec la MPOB s'est simplifié et éclairci et ça les aide bien. Financièrement c'est de l'événementiel donc ce n'est pas évident. Ils essaient de sortir un peu la tête des événements et faire d'autres choses, notamment le stage à Glux, qui a tout de suite fonctionné.

Tarif de la cotisation

Le président propose une cotisation spécifique pour les moins de 25 ans, parce que 12€ c'est trop pour eux.

Proposition : ouvrir un tarif de cotisation pour les -25 ans, à prix libre avec un minimum d'1€, pour les + de 25 ans et les personnes morales, maintien de la cotisation à 12€.

vote : accepté avec 1 abstention

QUESTIONS DIVERSES

- Demande à propos du Bal parquet. Le financement n'apparaît pas sur le budget prévisionnel car il s'agit d'investissement. C'est en chantier : en bureau a été statué que le bal parquet va rester fixe, parce que c'est la seule manière qu'il résiste aux tempêtes. La bâche s'abîme à être repliée tous les ans. Donc pour que le bal reste fixe, il faut faire des petites fixations, pour lequel la mairie a fait faire un devis, parce que c'est chez eux. Modification de la bâche coté vent pour qu'il ne s'engouffre pas entre la structure et la bâche. C'est trop cher mais la mairie va nous soutenir pour compléter. Aujourd'hui il faut solliciter les artisans pour que les travaux soient faits dans les temps. Merci à la commune d'Anost pour une coopération au quotidien qui est formidable.
- Discussion sur l'implication des habitants d'Anost dans le projet associatif et les actions
Pierre Brossier : concernant le projet 2024 sur le chant, il trouve dommage qu'il n'y ait pas plus « d'indigènes » qui viennent participer aux actions de la maison. Il ne comprend pas qu'on n'arrive pas à mobiliser par exemple les frères Clément de Bussy. Il dit que la situation est la même pour les langues, qu'il faut que la MPOB soit attractive, mais on ne sait pas comment
Caroline répond « il y en a quand même, mais quand tu dis indigène tu veux dire des gens qui sont porteurs d'une mémoire » mais ils ne participent pas aux ateliers qui valorisent leur propre mémoire. « On essaie, on fait. On regarde ce que vous faites à l'AMA et aux Raibacheries, parce que là ils viennent, et on essaie de voir ce qui fait

que ça marche dans ces cadres plus souples.

Ghislaine Colombo : « c'est aussi l'image de la MPOB qui est une image d'une asso faite pour les intellectuels ».

Caroline Darroux : « on l'entend depuis longtemps, et ça a pu l'être »

Ghislaine Colombo: « on a beau leur dire que c'est à eux de s'impliquer pour renverser cette image ».

Caroline Darroux : « avec COUDRIER on va voir les agriculteurs, et les scientifiques de Bibracte ne peuvent pas y aller, mais nous oui. Ce ne sont pas des gens d'Anost. À Anost il y a quelque chose à surmonter. Peut-être c'est dans les différentes actions qu'on fait, que les gens s'impliquent et c'est concret et ponctuel. »

Cathy Petitdemange : « c'est à nous aussi de transmettre un certain nombre de choses sur l'association », elle dit que quand elle parle de la MPOB, comme les gens savent qu'elle n'est pas une intellectuelle, alors ceux à qui elle en parle se disent que c'est peut-être aussi pour eux.

Caroline Darroux indique que le signal intéressant c'est que tous les ans on augmente le nombre d'adhérents et les contributions bénévoles donc ce sont de bonnes indications

Le président clôture l'assemblée générale.

Fait à Anost, le 05/05/2024

Laurent COTTIN, président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Laurent COTTIN', with a stylized, sweeping flourish at the end.

Aline DUMONT, trésorière

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Aline DUMONT', with a large, stylized initial 'A' and a long, horizontal flourish.